

LE GRAND PERIGUEUX
1 bd Lakanal – BP 70171 – 24019 - PERIGUEUX

DELIBERATION DD074-2017

Nombre de membres du conseil	
en exercice	95
Présents	56
Votants	69
Pouvoirs	8

Date de convocation du Conseil du Grand Périgueux
le 26 mai 2017

LE 1^{er} juin 2017, Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND PERIGUEUX, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur AUDI

OBJET : COULOUNIEUX CHAMIERES - VENTE D'UN TERRAIN SUR LE PARC D'ACTIVITES DE LA RAMPINSOLLE

M. Antoine AUDI, Président
Christian LECOMTE, Secrétaire

Mmes GONTHIER, PASQUET, SALINIER, KERGOAT, DE PISCHOF, CONTIE, BORAS, DARTENCET, DATRIER, LABAILS, LEON, MONTEIL-MAYAUD, MOULENES, PERRAUD-DAUSSE, PAUL, DORET, ROUX, SALOMON, DURIAC (suppléante)

MM. BUISSON, BONNET, MOTTIER, PASSERIEUX, SUBERBERE, GARRIGUE, CHERON, TESTUT, DOBBELS, ROUSSARIE, MARTINEAU, SCHRICKE, PROTANO, GEOFFROY, LEGAY, MOTARD, PUYRIGAUD, RIGAUD, MERILLOU, BARBANCEY, CIPIERE, COUDERC, ROUQUIE, TENAILLON, TALLET, MATHIEU, RAUZET, LARENAUDIE, COLLINET, USCAIN, GENDRE, GEORGIADIS, DUCENE, LE ROUX, CACAN,

ABSENTS :

Mmes : BOUCAUD, BELOMBO, ROUFFINEAU, FAURE, GATAULT, CHABREYROUX, MAXHEIM-MALARD, RAT-SOULIER, DECABRAS.

MM. LE MAO, BEYLOT, DESPLAT, LARRE, BREAU, COURNIL, AUZOU, RAYNAUD, GARRIGUE, BERIT-DEBAT, BELLEBNA, DENIS, FRADON, LE PAPE, LACOSTE, DUNOYER, GIRAUDEL, KHAIRALLAH, LE VACON, MACARY, MOSSION, MALLET, GUILLEMET, LOURD, REYNET, GRELLETY, LAROCHE, BUFFIERE, RATIER, COLBAC, HERBRETEAU MONTORIOL

POUVOIRS :

M. LE MAO	Pouvoir à	M. GEOFFROY
Mme BOUCAUD	Pouvoir à	M. DOBBELS
M. BREAU	Pouvoir à	M. BONNET
Mme BELOMBO	Pouvoir à	M. PROTANO
M. KHAIRALLAH	Pouvoir à	M. ROUQUIE
Mme GATAULT	Pouvoir à	M. RIGAUD
M. LACOSTE	Pouvoir à	M. ROUSSARIE
M. MOSSION	Pouvoir à	Mme MONTEIL-MAYAUD
Mme RAT	Pouvoir à	Mme PERRAUD-DAUSSE
M. RATIER	Pouvoir à	M. MOTTIER
M. MACARY	Pouvoir à	M. AUDI
M. GRELLETY	Pouvoir à	M. CACAN
M. GIRAUDEL	Pouvoir à	M. BARBANCEY

OBJET : COULOUNIEIX CHAMIERES - VENTE D'UN TERRAIN SUR LE PARC D'ACTIVITES DE LA RAMPINSOLLE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Considérant que le Grand Périgueux gère le parc d'activités économiques de la Rampinsolle, à Coulounieix-Chamiers.

Que dans ce parc d'activités une parcelle de 7 596 m², achetée il y a quelques années par l'entreprise de charpente, Dubois Turban va être cédée à l'entreprise Jaroussie (Jardins, espaces verts).

Que la parcelle qui avait été vendue à l'entreprise Dubois Turban est une parcelle qui avait été remblayée sur 7 mètres, au plus haut. La partie du terrain qui était en contrebas était restée la propriété du Grand Périgueux.

Que la société Jaroussie, via sa SCI, serait intéressée par le rachat de ces 2 690 m² de délaissés de terrains (cf plan ci-joint).

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE APRES EN AVOIR DELIBERE:

- Décide de vendre à SCI COPO, la parcelle cadastrée AV 379, d'une superficie de 2 690 m², pour un montant de 10 000 €, soit 3.72 €/m², auquel s'ajoute la TVA d'un montant de 2000 € soit un total de 12 000 € TTC
- De désigner Maître Nectoux Vaubourgoin comme notaire,
- D'autoriser Monsieur le Président à signer les documents liés à cette vente.

Adoptée à l'unanimité

Délibération publiée le	21 JUIN 2017	Pour extrait conforme	21 JUIN 2017
Délibération certifiée exécutoire à compter du	21 JUIN 2017	Périgueux, le	21 JUIN 2017



Pour le Président et par Délégation
Le Vice-Président
Christian Lecomte